

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	4 (1875)
Heft:	9
Vorwort:	Réunion des inspecteurs scolaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauteville, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Réunion des Inspecteurs scolaires.* — *Quelques observations sur les expositions scolaires.* — *Partie pratique : premières leçons de comptabilité.* — *Bibliographie.* — *Correspondances.* — *Avis.*

RÉUNION DES INSPECTEURS SCOLAIRES.

Le 11 août les inspecteurs et les préfets du canton se trouvaient réunis dans la grande salle des tableaux du Lycée. La séance s'ouvrit à 9 heures, sous la présidence de M. Schaller, directeur de l'Instruction publique, et se prolongea jusqu'à 1 1/2 heure de l'après-midi.

Comme la loi n'a pas prévu ces utiles réunions, elle n'a pas aucune attribution spéciale, et ne sauraient, dès lors, prendre des décisions proprement dites, mais les *desiderata* émis dans ces assemblées, n'auront pas moins de poids auprès des autorités supérieures. De l'échange d'idées entre les inspecteurs et les préfets, il s'établira, en outre, une plus grande uniformité de vues, soit dans l'appréciation des élèves soit dans leur direction. Les tendances extrêmes, les opinions trop absolues, l'esprit de système et d'exclusivisme perdent ainsi peu à peu de leur aspérité, ils s'usent par le frottement et la discussion pour se modérer petit à petit sur le bon sens qui jaillit des contradictions et qui finit toujours par prévaloir et par triompher.

Une circulaire adressée aux inspecteurs en date du 1^{er} mai, fixait les tractanda comme suit :

- « Les questions à traiter seront les suivantes :
- » 1^o Comment pourrait-on introduire l'*enseignement des choses* dans nos écoles de campagne? — La méthode intuitive est

adoptée dans une grande partie de la Suisse allemande et entre autres dans le district du Lac.

» 2° Quel doit être, ensuite de la nouvelle loi sur l'instruction primaire :

- » a) Le matériel scolaire indispensable ;
- » b) Le matériel désirable ?

» 3° L'introduction d'un registre uniforme, pour indiquer les absences est nécessaire. Quelles sont les modifications proposées au formulaire actuel qui désormais reviendrait au prix élevé de 80 cent., tandis que le formulaire bernois en coûte 30 ?

» 4° Comment parviendra-t-on à rendre les visites des commissions locales fructueuses ? »

L'assemblée a été unanime à reconnaître et à proclamer l'importance de l'enseignement intuitif et la nécessité de l'introduire dans nos écoles. Un excellent travail, dû à la plume de M. Soland, inspecteur, a contribué à mettre en lumière l'intérêt qu'offrent ces exercices, et le caractère qu'ils doivent revêtir.

On a proposé divers moyens pour en favoriser l'introduction dans nos écoles rurales. En voici les principaux :

a) Adopter des manuels de lecture bien gradués et propres à servir de guide aux leçons intuitives.

b) Former des collections d'objets usuels, de petits musées, recueillir toutes les gravures, estampes, qui peuvent servir à cet enseignement.

c) Les cours de répétition, les conférences scolaires et les revues pédagogiques, contribueront à en répandre le goût.

d) Le règlement général des écoles rendra cet enseignement obligatoire pour les cours inférieurs.

Tout en préconisant les heureux résultats qu'assure l'intuition, quelques inspecteurs ont exprimé la crainte de voir dégénérer ces leçons en causeries banales qui ne manqueraient pas de dissiper les élèves, et de leur faire perdre un temps précieux. Il est incontestable que le maître incapable ou négligent ne retirera pas grands avantages de ces exercices ; mais dans ce cas, il faut s'en prendre, non à la méthode, mais à l'ignorance ou à la paresse de l'instituteur. D'ailleurs, n'oublions pas que tout est relatif dans l'enseignement : ce qui vous paraît être une banalité, à vous, Monsieur l'inspecteur, sera pour l'enfant qui l'ignore encore, une vérité aussi utile qu'attrayante. Ce qu'il y a d'essentiel dans ces exercices, c'est que le maître sache toujours saisir au premier coup d'œil la portée et le degré de savoir des élèves, de manière à n'être ni trop élevé dans sa leçon, ni au-dessous du niveau de leur intelligence. Imitons la mère qui apprend à marcher à son enfant : elle presse le pas de l'enfant,

sans jamais le forcer, et tout en le soutenant par la main.

Mais, à quoi bon parler aux commençants de choses qu'ils apprendront eux-mêmes plus tard sans effort et sans peine? entend-on quelquefois objecter. A ce prix, presque tout l'enseignement primaire serait superflu, puisqu'il est probable que les notions élémentaires que l'on puise à l'école, s'offriront plus tard d'elles-mêmes à notre intelligence. Mais il n'est pas exact que l'on acquière, dans un âge plus avancé, toutes les connaissances auxquelles l'intuition nous initie. Est-il rare de rencontrer des hommes instruits, qui confondent les objets les plus simples, les plus usuels; des citadins, par exemple, qui ne savent pas même distinguer un champ d'orge d'avec un champ de seigle, des campagnards qui n'ont aucune notion sur les industries les plus vulgaires, telles que la fabrication du verre, l'origine des métaux, etc. Or, c'est dans des leçons intuitives que l'enfant puisera ces premières connaissances indispensables.

Mais revenons à notre compte-rendu.

La deuxième question amena une revue sommaire des manuels en usage dans nos écoles.

Nous ne reproduirons point les critiques diverses des ouvrages scolaires, ni les observations nombreuses qui furent échangées sur la plupart de nos livres. Pour éviter les longueurs, contentons-nous de mentionner les manuels nouveaux que l'on se propose de recommander aux maîtres. Ce sont la pédagogie de Braun et celle de Charbonneau, la dernière édition des simples lectures sur les sciences par Garrigues, le livre de chant de Müller, les ouvrages de Dethexte, de Pelissier, la collection Deyrolles et l'excellent petit ouvrage de comptabilité que M. Gaillard, instituteur à Riez, vient de publier.

Du reste on attendra la mise en vigueur du règlement général, pour prescrire de nouveaux manuels. A ce propos, quelques inspecteurs ont signalé un certain nombre de maîtres qui changent parfois d'ouvrages scolaires et occasionnent ainsi de grands sacrifices aux communes sans aucune autorisation.

Quant aux modifications à apporter aux registres, on a été généralement d'avis qu'il serait opportun de simplifier considérablement le registre des absences journalières, mais en adoptant un nouveau registre où figureraient la date de l'entrée des élèves à l'école, celle de leur émancipation, les noms de leurs parents, la distance de leur domicile, etc., etc. Ce registre matricule pourrait servir un grand nombre d'années.

L'assemblée n'eut pas le temps de discuter la dernière question.

En terminant ce compte-rendu, nous nous permettrons d'appeler l'attention des instituteurs sur les vœux exprimés au sujet

de la première question. Que chacun se prépare à donner désormais, du moins aux cours inférieurs, des leçons intuitives, avec intelligence, avec suite et progression.

Si l'on veut éviter les redites et les banalités, il est nécessaire de préparer avec soin chaque exercice, de se tracer un plan de leçons, et d'approprier ses questions à l'âge et au développement intellectuel des enfants. Le travail est la condition première de tout succès.

R. II.



QUELQUES OBSERVATIONS

Sur les Expositions scolaires.

(3^e et dernier article.)



Nos expositions scolaires rendront d'incontestables services, si elles ont pour effet d'imprimer une nouvelle impulsion à l'enseignement des cartes graphiques, de faire connaître les meilleurs manuels, et d'améliorer peu à peu le matériel et le mobilier de nos écoles. C'est là le but principal que l'on a cherché à atteindre jusqu'ici. Cependant, nous croyons qu'il serait aisément d'élargir encore le cadre de ces concours, et d'en obtenir un résultat plus grand, plus fructueux et surtout plus fécond pour l'avenir. Pourquoi ne profiterait-on pas de ces circonstances pour stimuler le zèle des instituteurs en les invitant à prendre une part directe et personnelle à ces tournois pacifiques de l'enseignement primaire ? On se plaint parfois de l'apathie de quelques instituteurs et de leur manque de goût pour l'étude. On a tort de s'étonner de ce défaut d'activité, car, dans notre système scolaire, il n'existe presque aucun stimulant, aucun encouragement pour les talents et le travail. Que l'on se serve donc des exhibitions graphiques pour ouvrir un champ d'action à l'initiative et aux aptitudes de nos meilleurs instituteurs. Chacun, selon ses goûts, ses connaissances, les circonstances au milieu desquelles il se trouve, pourrait y concourir dans la mesure de ses forces, et rendre le public témoin et participant des fruits de ses labeurs. Rien ne serait, certes, plus intéressant que cet étalage d'œuvres les plus diverses,